



Harcèlement de mon ex-compagnon

Par **Thais**, le **05/06/2021** à **16:58**

Bonjour,rnrnJe suis séparée du père de mes enfants depuis 9 ans, nos enfants ont 10 et 14 ans, le père de mes enfants me surveille et retrouve et contacte mes relations. Notre fille de 14 ans ne souhaite plus le voir donc il n'exerce plus son droit de visite depuis 1 an et demi. Dernièrement il a retrouvé mon ex-copain qui avait dit qu'il se vengerait, ils se sont vus mon ex copain lui a fait une attestation et il a contacté notre fille de 14 ans alors qu'elle était au collège par sms, il lui a dit qu'il avait vu son père et a dit à ma fille que j'étais une manipulatrice... ma fille lui a répondu avec maturité et, heureusement, m'en a parlé. Je suis perdue dans les démarches, je souhaite déposer plainte mais pour quel motif ?rnrnMerci.

Par **Visiteur**, le **05/06/2021** à **19:21**

BonjourrnrnContre qui voulez vous porter plainte, les deux ?

Par **Thais**, le **05/06/2021** à **20:10**

J'ai déjà déposé plainte contre le père de mes enfants pour harcèlement qui dure depuis 9 ans et je veux déposer plainte contre mon ex-copain au nom de ma fille car ce comportement est inacceptable, il l'avait déjà contacté deux fois, la première fois il lui avait demandé d'effacer les messages et la deuxième fois il lui avait envoyer une copie d'écran de nos messages personnels.

Par **Visiteur**, le **05/06/2021** à **21:02**

Oui, si un plainte vous est refusée, faites une main courante. Et surtout, changez le n° de votre fille !

Par **Thais**, le **05/06/2021** à **21:12**

Merci beaucoup est ce que vous pouvez m'indiquer le motif de la plainte ?

Par **Visiteur**, le **05/06/2021** à **21:59**

C'est vous qui dites qu'il y a harcèlement, comment votre fille ressent-elle les choses ? Une consultation d'avocat ne vous serait peut-être pas inutile.

Par **Thais**, le **05/06/2021** à **22:17**

Je vous remercie pour vos réponses je vais contacter une avocate.